

FRÉDÉRIC OZANAM. (1)

(2ME ARTICLE.)

VIII

Au commencement de 1840 il arriva une vacance dans la chaire de littérature étrangère à la faculté des lettres, de Lyon. Or depuis longtemps Ozanam brûlait de pouvoir se livrer à ses études bien aimées d'histoire et de littérature, et il conçut l'espoir de cumuler cette chaire avec celle de droit commercial qu'il occupait déjà. Il fit donc un voyage à Paris pour voir à ce sujet, le ministre de l'instruction publique, M. Cousin, qui lui était particulièrement dévoué. Celui-ci promit de se rendre aux désirs d'Ozanam, mais il y mit toutefois une condition ; c'était que le jeune professeur prît part à un concours pour la place d'agrégé à la chaire de littérature étrangère à la Sorbonne. M. Cousin voulait que ce concours fût brillant, mais il ne dissimulait pas à Ozanam son peu de chance de succès. Celui-ci en effet n'avait que six mois pour étudier des matières sur lesquelles des concurrents formidables se préparaient depuis plus d'un an. Cependant, malgré tout le découragement qu'il ressentait, il se mit bravement à l'œuvre et sacrifia un voyage qu'il s'était proposé de faire à travers la Suisse, l'Allemagne et le nord de l'Italie. " Au lieu de partir joyeusement," écrivait-il à un de ses amis, " le bâton à la main, le sac sur le dos, le pied léger, la tête au vent, de courir par ces jolis chemins de Suisse, à travers les beaux vallons verts que couronnent à des hauteurs prodigieuses, les sommets des glaciers ; au lieu d'aller saluer Fribourg, Berne, Schwitz, Einsiedlen, Constance, d'aller visiter ces merveilles de l'art catholique renaissant, qui font l'honneur de Munich et de redescendre ensuite par les pittoresques passages du Tyrol, à Vénise, à Padoue, à Vérone, à Milan,

(1) Ce travail a été lu devant l'Union Catholique de Montréal le 14 et 28 mai 1882.